

[Text]

groups. We want to maintain, nurture and preserve those good relationships.

We seek expert advice not only from our own staff and from provincial governments and municipalities, but also from Environment Canada. We very much appreciate their offer of their expert architectural advice in these matters. This is an offer we intend to embrace and to exploit to its full, resources willing.

• 1135

We never proceed with the renovation of a station without full consultations with the municipalities concerned and often with the provincial governments, especially in the case of Ontario, where the provinces very generously made funds available to us for the purposes of restoring stations.

One of our purposes is not only to gain the support of the municipality, but also we are not the most wealthy company, at least vis-à-vis the large outlays we must make. We are always looking for people to help share in these costs. I would emphasize especially that VIA Rail is not in the business of demolishing stations anywhere.

We do recognize that many—or at least some—of the stations we have recently transferred from CN and CP may be too large for our needs. VIA might not always be operating services along some of these lines. It was with this concern in mind that we specifically negotiated in the agreement for the transfer that when stations were no longer required for rail passenger purposes, they would be turned back to CN and CP.

**Mr. Benjamin:** Oh, God, to their tender mercies.

**Mr. Porteous:** We are not saying, Mr. Benjamin, we would necessarily turn them back to CN and CP. In a number of instances—and I would cite Duncan and we are negotiating with Summerside, P.E.I.—we find municipalities are often very interested in taking over these stations. Certainly we are delighted to make arrangements with them.

In this respect, I have received the Justice Department's suggested amendments. We very much appreciate their proposed amendment, which was not included in the package but which has, I believe, been provided to you on a separate sheet. This specifically would remove from the bill control of this process of returning stations from VIA to CN and CP. Conceivably there might be a few occasions when CN and CP would want to turn over a station to VIA. We still do not have control of Toronto Union or Central Station in Montreal, for example.

We wonder if the committee would be prepared to go a little further in considering a second part of the amendment we had proposed on page 1 under clause 3. Given this clause, I think we need not emphasize heavily

[Translation]

les groupes de protection du patrimoine. Nous tenons à conserver et à préserver ces rapports.

Nous demandons conseil non seulement à nos propres experts et à ceux des gouvernements provinciaux et municipaux, mais aussi à ceux d'Environnement Canada. Nous leur sommes très reconnaissants de nous offrir leurs excellents conseils en matière d'architecture. C'est une offre dont nous comptons profiter au maximum, dans la mesure où nos ressources nous le permettent.

Nous ne rénovons jamais une gare avant d'avoir consulté pleinement la municipalité et souvent aussi le gouvernement provincial, surtout dans le cas de l'Ontario puisque cette province a été très généreuse pour nous fournir des fonds à cette fin.

Nous le faisons non seulement pour obtenir l'appui de la municipalité, mais aussi parce que nous ne sommes pas des plus riches, du moins si l'on songe aux énormes dépenses que nous devons faire. Nous essayons toujours de trouver des gens pour partager nos frais. Je souligne cependant que VIA Rail ne tient pas à démolir des gares ferroviaires.

Nous reconnaissons cependant que bon nombre, ou du moins une partie des gares que nous avons acquises récemment du CN et du CP sont trop grosses pour nos besoins. VIA n'aura peut-être pas toujours des services le long de ces lignes. C'est à cause de cela que nous avons négocié dans notre entente avec le CN et le CP une disposition pour préciser que si une gare n'était plus utilisée pour le transport des voyageurs, elle serait rendue au CN ou au CP.

**M. Benjamin:** Cela veut dire qu'elle serait à leur merci.

**M. Porteous:** Cela ne veut pas dire, monsieur Benjamin, que nous rendrions nécessairement ces gares au CN et au CP. Dans bien des cas, par exemple, celui de Duncan et celui de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, avec qui nous sommes en train de négocier, les municipalités voudraient bien prendre possession de ces gares. À ce moment-là, nous sommes ravis de nous entendre avec elles.

À cet égard, j'ai reçu les amendements proposés par le ministère de la Justice. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'amendement qui n'est pas compris dans le premier ensemble d'amendements, mais qui vous a été remis, je pense, sur une feuille séparée. Selon cet amendement, le transfert de ces gares de VIA au CN ou au CP ne serait pas visé par le projet de loi. Il pourrait aussi y avoir certains cas où le CN ou le CP voudrait transférer une gare à VIA. Par exemple, la Gare Union de Toronto et la Gare centrale de Montréal ne nous appartiennent pas encore.

Le Comité sera peut-être disposé à examiner une deuxième partie de l'amendement que nous avons proposé à l'article 3, sur la première page de nos amendements. Tout bien considéré, je ne pense pas qu'il